



Les aides apportées par les proches

Les jeunes bénéficient plus souvent de l'aide de leurs proches

Pouvoir mobiliser l'aide de ses proches en cas de besoin est un élément important de la qualité de la vie. Une large majorité de personnes déclarent pouvoir être aidées par leurs proches qu'il s'agisse de transfert financier, d'aide matérielle ou de soutien moral. Mais ce recours est quand même un peu plus facile lorsque l'on jouit d'un niveau de vie élevé et que l'on n'a pas de problème de santé ; il l'est également quand on est jeune ou lorsqu'on dispose d'un large réseau social.

Au-delà de ces possibilités d'aide, 40 % des personnes ont effectivement reçu un soutien, financier, matériel ou moral au cours des douze derniers mois. Les jeunes sont ceux qui reçoivent effectivement le plus d'aide de leurs proches, qu'elle soit financière, matérielle ou morale. Les personnes modestes ont aussi été plus souvent aidées que les plus aisées. C'est vrai pour l'aide financière mais aussi pour le soutien moral.

Michel Duée, Fella Nabli, division Conditions de vie des ménages, Insee

Les conditions de vie sont déterminées non seulement par les ressources propres des individus ou du ménage auquel ils appartiennent, mais aussi par les aides qu'ils peuvent recevoir des membres d'autres ménages. En effet, pouvoir être aidé en cas de problème est sécurisant lorsque l'on doit faire face à des difficultés dans sa vie personnelle ou professionnelle, et contribue à améliorer la qualité de la vie (*encadré 1*).

Ces aides peuvent provenir d'un proche (*définitions*), d'un voisin, etc. Elles peuvent prendre des formes diverses : être régulières ou occasionnelles ; il peut s'agir

de transfert financier (pension alimentaire, don à l'occasion d'un événement malheureux, parent qui paie le loyer d'un enfant étudiant...), d'aide matérielle (garde des enfants, déménagement, ménage, courses...) ou d'un soutien moral.

Les plus aisés et les jeunes peuvent plus facilement mobiliser de l'aide en cas de besoin

Une très large majorité des personnes de 16 ans ou plus peuvent mobiliser l'aide de leurs proches, soit 89 % d'entre elles en 2011. Cependant, obtenir l'aide de ses

amis ou de sa famille nécessite qu'ils soient en mesure de la fournir. Aussi, comme nos amis et notre famille ont tendance à être du même niveau social que nous-mêmes, les personnes qui peuvent le plus facilement solliciter l'aide de leurs proches sont parmi les plus favorisées, notamment en termes de niveau de vie (*définitions*). Ainsi, 93 % des personnes les plus aisées (*définitions*), c'est-à-dire qui appartiennent au cinquième quintile (*définitions*) de niveau de vie, peuvent compter sur l'aide de leurs proches, contre seulement 85 % des plus modestes (*figure 1*). Les jeunes peuvent solliciter plus facilement l'aide de proches qui vivent dans un autre ménage qu'eux : 94 % des moins de 30 ans sont dans ce cas, contre 87 % des personnes de 45 à 59 ans. En effet, quand les enfants quittent le logement de leurs parents, l'aide familiale (parents, mais aussi grands-parents) est alors la plus mobilisable. Les possibilités d'aide des proches restent toutefois élevées à tout âge, y compris après 60 ans : 88 % des personnes de 75 ans ou plus en ont la possibilité en cas de besoin.

1 Qualité de la vie et possibilité d'obtenir de l'aide de ses proches

Les données de l'enquête SRCV (*sources*) permettent d'appréhender la qualité de la vie des personnes à travers une question de satisfaction : on demande aux personnes d'évaluer leur satisfaction dans la vie en général, sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait). Les personnes qui ne peuvent pas obtenir d'aide de leurs proches ont une satisfaction nettement plus faible que les autres : en moyenne 6,4 contre 7,5. Cet écart de 1,1 est en partie lié à des caractéristiques individuelles différentes. Mais même lorsque l'on contrôle par un grand nombre de caractéristiques observables (sexe, âge, état de santé, conditions de vie matérielles, situation familiale, etc.), un écart de 0,4 subsiste. Cet effet est comparable au fait d'avoir connu récemment un divorce ou une séparation, ou encore un décès dans sa famille.

Ces proportions moyennes selon l'âge cachent cependant des situations légèrement différentes selon le niveau de vie (figure 2). Chez les plus aisés, les possibilités d'être aidé varient peu en fonction de l'âge des bénéficiaires. Au contraire, pour les plus modestes l'aide est plus fréquente quand on est jeune, puis quand on vieillit, après 60 ans. Mais dans tous ces groupes, les possibilités d'aide sont fréquentes puisqu'au moins huit personnes sur dix pensent pouvoir mobiliser l'aide de leurs proches en cas de besoin.

La possibilité d'être aidé dépend aussi de l'importance de son réseau social

Avoir des contacts fréquents avec ses amis et sa famille n'est pas *a priori* un indicateur de la qualité ou de l'importance de ces relations, mais les possibilités d'être aidé s'avèrent effectivement d'autant plus nombreuses que l'on est souvent en contact avec ses proches. Ainsi, 95 % des personnes qui ont des contacts quotidiens avec leurs amis peuvent obtenir de l'aide, contre seulement 83 % de celles qui les contactent environ une fois par an, et 73 % des personnes qui déclarent ne pas avoir d'amis. De même, 93 % des personnes qui sont en contact avec leur famille tous les jours peuvent obtenir de l'aide, contre seulement 72 % de celles qui déclarent ne pas avoir de famille.

Lorsque les relations à distance avec la famille sont quotidiennes, il y a peu de différence selon le niveau de vie. Cependant, lorsqu'elles ont lieu moins d'une fois par mois, les écarts sont importants : 83 % des personnes les plus aisées peuvent recevoir de l'aide contre 67 % parmi les plus modestes.

Enfin, être en bonne santé augmente la possibilité d'obtenir de l'aide : 91 % des personnes qui n'ont aucune limitation dans leurs activités quotidiennes sont dans ce

cas, contre 84 % de celles qui sont très limitées. Cela se vérifie quel que soit le niveau de vie des bénéficiaires et reflète peut-être le risque d'isolement social des personnes ayant des problèmes de santé.

La moitié des personnes les plus modestes reçoit effectivement de l'aide

Pouvoir mobiliser l'aide de ses proches et en avoir besoin sont deux choses différentes. Bénéficier d'une aide de la part de ses proches est relativement fréquent : 40 % des personnes de 16 ans ou plus déclarent avoir reçu au moins une forme d'aide au cours des douze derniers mois précédant l'enquête (figure 3). Cette aide prend le plus souvent la forme d'un soutien moral : 35 % des cas contre 10 % pour l'aide financière et 11 % pour l'aide matérielle.

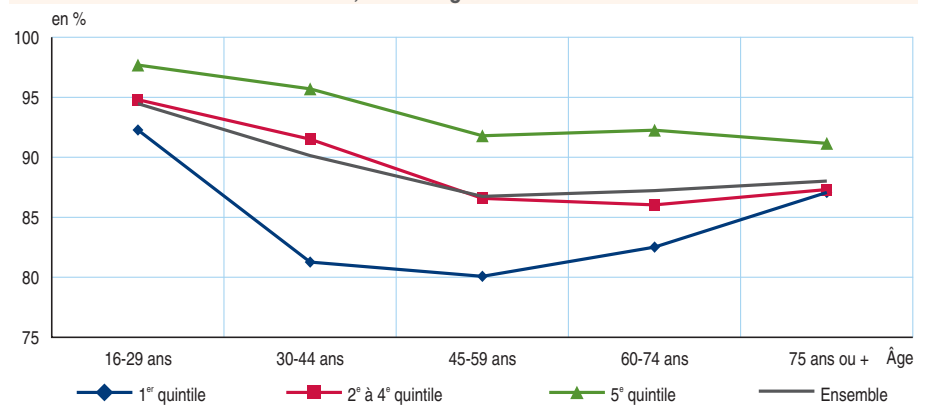
Les personnes les plus aisées sont celles qui ont le moins besoin d'aide : 65 % d'entre elles déclarent ne pas en avoir eu besoin au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, contre 43 % parmi les plus

modestes. Le même écart s'observe sur le fait de recevoir de l'aide : un tiers des plus aisés ont reçu effectivement de l'aide au cours des 12 derniers mois, contre la moitié des plus modestes (figure 4). Les écarts sont particulièrement nets lorsqu'il s'agit d'aide financière (18 % parmi les plus modestes contre 5 % parmi les plus aisés) mais sont également importants pour l'aide morale (41 % parmi les plus modestes contre 28 % parmi les plus aisés). Les chômeurs sont, après les étudiants et les apprentis, ceux qui reçoivent le plus d'aide : 51 % déclarent en avoir bénéficié.

L'aide des proches bénéficie surtout aux jeunes

Ce sont les moins de 30 ans qui reçoivent le plus souvent le soutien de leurs proches (54 % contre 37 % pour les personnes de 30 ans ou plus ; figure 5). C'est le cas quelle que soit la nature de l'aide apportée, mais plus particulièrement pour l'aide financière : 22 % des moins de 30 ans déclarent en avoir

2 Possibilité de recevoir de l'aide, selon l'âge et le niveau de vie



Lecture : en 2011, entre 30 et 44 ans, 96 % des personnes les plus aisées (5^e quintile) peuvent recevoir de l'aide en cas de besoin, contre 81 % des personnes les plus modestes (1^{er} quintile).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

1 Possibilité de recevoir de l'aide, selon les caractéristiques sociodémographiques

	en %
Ensemble	89
Sexe	
Homme	88
Femme	90
Quintile de niveau de vie	
1 ^{er} quintile	85
2 ^e quintile	88
3 ^e quintile	89
4 ^e quintile	92
5 ^e quintile	93
Situation vis-à-vis de l'emploi	
Actifs occupés	91
Étudiants y c. apprentis	96
Chômeurs	85
Retraités	88
Autres inactifs	82

Lecture : en 2011, 89 % des personnes de 16 ans ou plus peuvent recevoir de l'aide en cas de besoin.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

3 Type d'aide reçue selon les caractéristiques sociodémographiques

	Tous types d'aide	Aide financière	Aide matérielle	Soutien moral
Ensemble	40	10	11	35
Sexe				
Homme	34	10	11	28
Femme	46	11	11	42
Quintile de niveau de vie				
1 ^{er} quintile	48	18	17	41
2 ^e quintile	43	12	12	37
3 ^e quintile	41	10	11	36
4 ^e quintile	38	7	9	34
5 ^e quintile	32	5	6	28
Situation vis-à-vis de l'emploi				
Actifs occupés	41	10	11	35
Étudiants y c. apprentis	52	25	18	43
Chômeurs	51	22	16	44
Retraités	32	3	8	30
Autres inactifs	43	12	9	39

Lecture : en 2011, 40 % des personnes de 16 ans ou plus ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale). Une personne peut recevoir plusieurs types d'aides, ce qui explique que la colonne « tous types d'aide » soit inférieure à la somme des trois autres colonnes.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

bénéficié contre seulement 7 % au-delà de 30 ans. En effet, beaucoup de jeunes quittant le logement de leurs parents ne sont pas autonomes financièrement car ils ne disposent pas de revenu suffisant (étudiants, jeunes actifs connaissant des périodes de chômage ou ayant de faibles salaires). Au-delà de 30 ans, l'aide devient de plus en plus rare au fur et à mesure que l'on avance en âge ; à

partir de 75 ans, cependant, la part des personnes aidées augmente à nouveau : 39 % contre 29 % des personnes de 60 à 74 ans. Il s'agit notamment d'aide matérielle (10 % contre 6 % entre 60 et 74 ans), en partie due à des situations de dépendance devenues plus fréquentes à partir de cet âge.

Les personnes qui vivent dans une famille monoparentale reçoivent plus d'aide que

celles des autres ménages (55 % contre 39 % pour les autres) et ce quel que soit le type d'aide. Elles sont deux fois plus souvent aidées financièrement que les autres (19 % contre 10 %), ce qui peut aussi bien être dû au versement d'une pension alimentaire par l'ex-conjoint qu'à une aide venue de la famille. L'état de santé intervient également. Ainsi, les personnes très limitées dans leurs activités quotidiennes (se lever, se déplacer...) bénéficient plus souvent d'aide de leurs proches : 52 % contre 39 % pour les personnes sans limitation. Ces écarts sont particulièrement importants lorsqu'il s'agit d'être soutenu moralement (49 % contre 33 %) et dans une moindre mesure de bénéficier d'aide matérielle (13 % contre moins de 11 %). À l'inverse, les personnes très limitées physiquement disposent moins d'aide financière (8 % contre 11 %) : en effet, les jeunes sont les principaux bénéficiaires des aides financières et ils ne souffrent généralement d'aucun handicap physique.

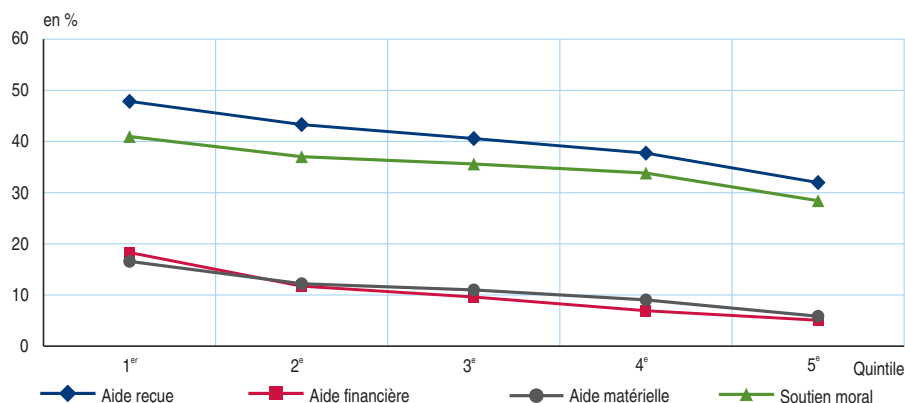
Les personnes qui reçoivent le plus d'aide sont aussi celles qui ont les contacts les plus fréquents avec leurs proches. Ainsi, quand elles ont des contacts quotidiens avec leurs amis (figure 6), 52 % déclarent avoir reçu de l'aide, contre seulement 30 % parmi celles dont les contacts ont lieu moins d'une fois par mois. Cet effet s'observe pour tous les types d'aide.

Les femmes reçoivent plus de soutien moral que les hommes

Les femmes sont plus nombreuses à recevoir une aide : 46 % contre 34 % pour les hommes. En fait, cette différence est surtout liée au soutien moral, plus fréquemment apporté aux femmes (48 %) qu'aux hommes (28 %). Ceci peut être lié au fait que les femmes sont plus souvent en contact avec leurs proches.

En revanche, pour les aides financières et matérielles, les écarts sont très faibles, car, contrairement au soutien moral qui est essentiellement individuel, les aides financières et matérielles bénéficient souvent à l'ensemble des personnes d'un ménage. De fait, on dénombre 22 % de couples dans lesquels un seul des deux conjoints a reçu un soutien moral, alors que cela n'est le cas que de 6 % (respectivement 8 %) des couples s'agissant des aides financières (respectivement matérielles).

4 Aides reçues par quintile de niveau de vie

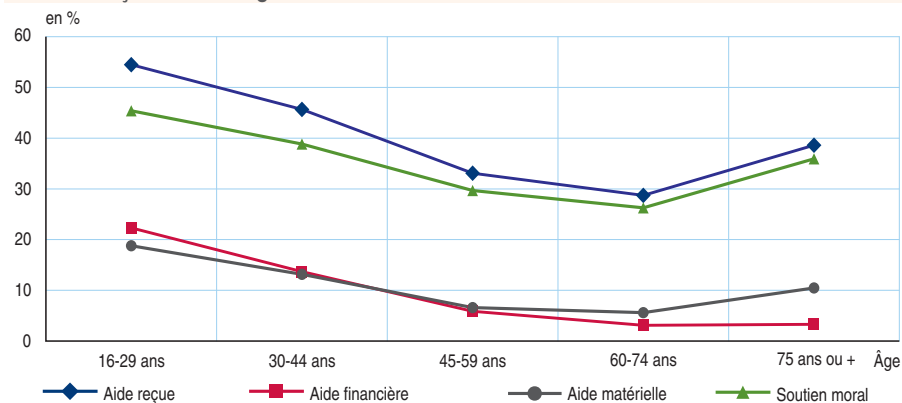


Lecture : en 2011, 32 % des personnes les plus aisées (5^e quintile) ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

5 Aides reçues selon l'âge

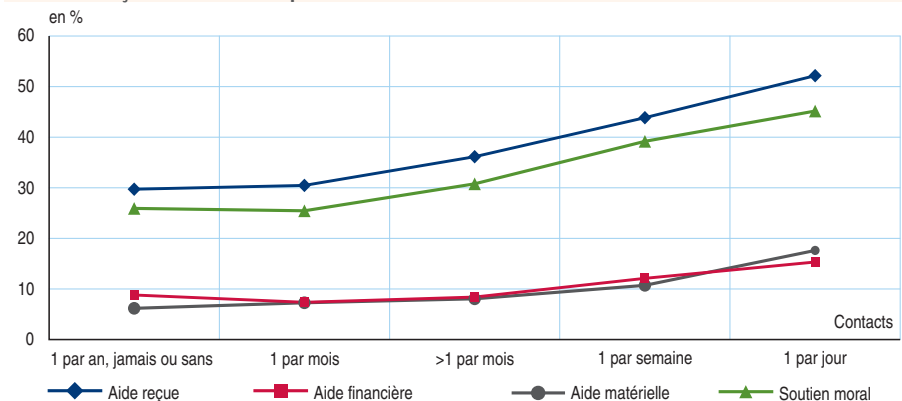


Lecture : en 2011, 54 % des personnes de 16 à 29 ans ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

6 Aides reçues selon la fréquence des contacts avec les amis



Lecture : en 2011, parmi les personnes qui ont quotidiennement des contacts à distance avec leurs amis, 52 % ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

Sources

L'édition 2011 de l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), qui correspond à la version française de l'enquête européenne European Union Statistics on income and living conditions (EU-SILC) a permis de collecter des informations sur les aides reçues par les personnes de 16 ans ou plus vivant

en France métropolitaine. Plus précisément, la question posée était : « Au cours des douze derniers mois avez-vous eu l'occasion d'obtenir de l'aide financière ou matérielle ou un soutien moral de la part d'un ami, d'un proche, d'un voisin, ou d'un membre de votre famille ? ». Les données permettent également de savoir si une personne, en cas de besoin, pense avoir la possibilité de recevoir de l'aide de ses proches.

Définitions

Proche : les proches d'une personne sont définis comme ses amis ou les membres de sa famille qui ne vivent pas dans le même ménage que cette personne ; en particulier, l'aide reçue par un enfant de la part de ses parents ne sera pas prise en compte si l'enfant vit avec ses parents, mais cette aide le sera si l'enfant vit dans un logement indépendant. La famille doit

être comprise au sens large : père, mère, frères, sœurs, grands-parents, oncles, tantes, cousins, neveux, nièces, belle-famille... Définir un ami est plus délicat, puisque cela recèle une part de jugement subjectif ; dans l'enquête SRCV 2011, on considère qu'un ami est une personne avec qui l'on entretient une relation proche qui permet de discuter de questions personnelles.

Niveau de vie : le niveau de vie du ménage correspond à son revenu par équivalent adulte et résulte du rapport entre le revenu global du ménage et la somme des unités de consommation (UC). Celles-ci sont calculées avec l'échelle de l'OCDE qui affecte un coefficient d'une valeur de 1 au premier adulte du ménage, de 0,5 à toutes les personnes de 14 ans ou plus vivant dans le ménage et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Les personnes les plus modestes sont ici les personnes qui appartiennent au quintile de niveau de vie les plus bas (1^{er} quintile). Les personnes **les plus aisées** appartiennent au quintile de niveau de vie le plus élevé (5^e quintile).

Quintiles : si on ordonne une distribution (salaires, revenus,...) les quintiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en cinq parties égales. Ainsi pour une distribution de niveau de vie :

– le premier quintile est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 20 % des ménages aux niveaux de vie les plus faibles ;

– le cinquième quintile est le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 20 % des ménages aux niveaux de vie les plus élevés, et au-dessous duquel se situent 80 % des ménages.

2 Évolution de la fréquence des contacts avec les proches entre 2006 et 2011

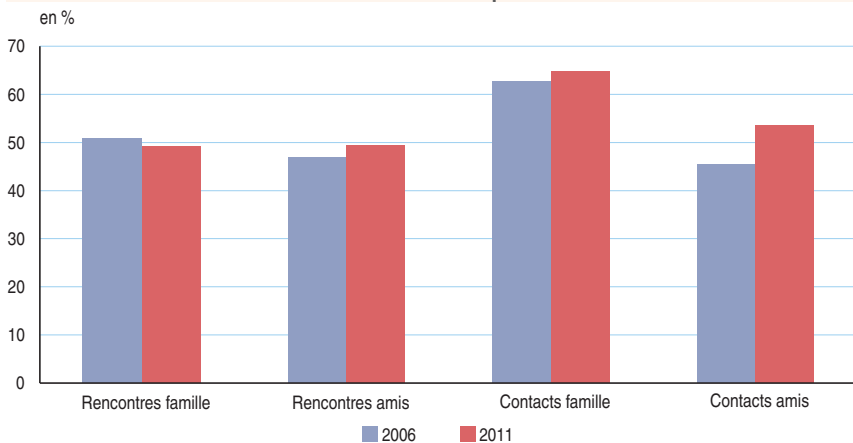
Entre 2006 et 2011, les rencontres avec les proches ont gardé à peu près la même fréquence tandis que les contacts à distance sont devenus plus fréquents (*figure*) ; le développement des technologies de l'information et de la communication (notamment Internet, téléphone portable, SMS, réseaux sociaux...) rend les contacts à distance sans doute plus faciles aujourd'hui.

La sociabilité reste plus orientée vers la famille, surtout pour les contacts à distance : 65 % des personnes ont des contacts avec leur famille au moins une fois par semaine, contre 54 % pour les contacts avec les amis. Cependant, ce sont les contacts à distance avec les amis qui ont le plus progressé (+ 8 points pour les contacts hebdomadaires avec les amis, contre + 2 points pour les contacts avec la famille). Les rencontres avec la famille sont, quant à elles, aussi fréquentes qu'avec les amis (la moitié des personnes voient leur famille au moins une fois par semaine, niveau équivalent à ce qui est observé pour les amis).

Les principales différences observées en 2006 entre les catégories de personnes restent vraies en 2011. Ainsi, la sociabilité des jeunes est plus tournée vers les amis que vers la famille : les trois quarts des personnes de 16 à 30 ans voient leurs amis au moins une fois par semaine alors que seule la moitié d'entre elles voit leur famille aussi régulièrement. Après 30 ans, la fréquence des rencontres avec les amis est globalement stable alors que l'on rencontre sa famille de plus en plus souvent en vieillissant : après 75 ans, 60 % des personnes voient leur famille au moins une fois par semaine. Avec l'âge les contacts à distance tendent également à augmenter.

Les cadres voient moins souvent leurs proches amis et leur famille que les autres catégories, mais ils ont les contacts à distance les plus fréquents. C'est également le cas pour les personnes les plus aisées et pour celles qui résident dans l'agglomération parisienne.

Rencontres et contacts hebdomadaires avec les proches



Lecture : en 2011, 49 % des personnes rencontrent leur famille au moins une fois par semaine.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-SILC 2011.

Bibliographie

- « Les jeunes voient plus leurs amis, les plus âgés leur famille », *France, portrait social*, édition 2011.
- « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique* n° 373, 2004.
- « Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne », *France, portrait social*, édition 2011.

Direction Générale :

18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,

C. Pfister, V. Quénechdu

Maquette : RPV

Impression : Jouve

Code Sage IP141498

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2014

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

